

# Nouvelles de la Croix-Rouge suisse : extrait de la séance de la direction du 6 avril 1938

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes**

Band (Jahr): **46 (1938)**

Heft 5

PDF erstellt am: **14.05.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Nouvelles de la Croix-Rouge suisse.

Extrait de la séance de la Direction du 6 avril 1938.

La Direction a pris connaissance du programme de l'assemblée des délégués prévue à Bâle pour les 21/22 mai. On lira dans les annonces que l'après-midi du samedi 21 mai sera consacré à une conférence des présidents de sections à laquelle les officiers sanitaires délégués seront invités.

Dans les nominations à prévoir lors de l'assemblée du dimanche 22 mai, la Direction a décidé de présenter celles du conseiller de légation Dr C. Gorgé et du colonel-divisionnaire de Muralt auquel il est question de confier plus tard la présidence de la Croix-Rouge suisse.

L'assemblée de 1939 devra avoir lieu à Zurich à l'occasion de l'Exposition nationale. Il est prévu que cette assemblée se fera en même temps que les réunions des délégués de l'Alliance suisse des Samaritains et de la Société suisse des troupes du service de santé.

Sur la proposition de M. le major Messerli, la Croix-Rouge suisse accepte le patronage d'un pèlerinage sur les lieux mêmes de la bataille de Solferino, pour fêter le 75<sup>e</sup> anniversaire de la Convention de Genève. L'étude des modalités de cette manifestation est confiée à une commission composée des MM. Denzler, médecin en chef de la Croix-Rouge, les Drs Messerli, de Fischer, de Marval, du conseiller de légation Gorgé et d'un représentant de la Croix-Rouge italienne.

La Direction a ratifié la nomination de M. le premier-lieutenant Willimann comme commandant de la Colonne de la Croix-Rouge de Soleure, et celle du capitaine-médecin Hess de Wädenswil

en qualité de commandant de la Colonne de Horgen.

Les nouvelles Colonnes récemment organisées au canton de Vaud et du Tessin auront pour chefs le major Messerli à Lausanne et le capitaine Dr Beretta à Lugano. La Colonne de Zurich, forte de cent hommes, sera scindée en deux groupes puisque ces formations ne doivent pas dépasser un effectif de 50 participants.

Des pourparlers ont eu lieu avec la Direction du matériel de guerre pour l'équipement de nos Colonnes, ainsi que cela avait été prévu par une ordonnance fédérale de 1913.

La Croix-Rouge suisse est représentée par quatre délégués à la Commission fédérale de défense aérienne. Le professeur Dufour, de Lausanne, démissionnaire, est remplacé par le professeur Marcel de Montmollin à Neuchâtel. Les autres membres de cette commission sont M. le professeur von Waldkirch à Berne, les colonels Sutter à St-Gall et Rob. Sulzer à Winterthour.

Les comptes de la Croix-Rouge suisse de 1937, présentés par le trésorier général, M. Bohren, sont adoptés, de même ceux des écoles d'infirmières du Lindenhof et de La Source. A la commission du Lindenhof, M<sup>lle</sup> Marg. Sahli, fille de l'ancien secrétaire de la Croix-Rouge suisse, remplacera M<sup>me</sup> Ruetschi, démissionnaire.

C'est avec reconnaissance et grande satisfaction que les membres de la Direction ont pris connaissance du résultat de la collecte du 1<sup>er</sup> août 1937 en faveur de la Croix-Rouge suisse; le résultat global est de frs. 552'000.— qui ont été versés

par le Comité de la Fête nationale. La Direction a adopté le projet de répartition de ces sommes, proposé par le trésorier général, ainsi que l'attribution de frs. 100'000.— réservé à l'Alliance suisse des Samaritains dans le but de permettre le développement du secourisme dans les régions montagneuses du pays et pour faciliter les tâches des samaritains dans les districts de protection des frontières. En présence du résultat magnifique de la collecte du 1<sup>er</sup> août 1937, la Direction se sent pressée de remercier le Comité de

la Fête nationale et toutes les institutions et personnes qui ont collaboré à cette manifestation.

L'Alliance suisse des Samaritains est autorisée d'organiser, en septembre prochain, une «Semaine des samaritains, sous le patronage de la Croix-Rouge suisse» dont 20 % de la recette nette reviendra à la Croix-Rouge.

Un film de la Colonne bernoise de la Croix-Rouge est aimablement mis à la disposition des sections par le Dr Dumont, président de la section de Berne.

## Est-il opportun de prévoir en Suisse une Croix-Rouge de la Jeunesse ?

L'idée lancée par le docteur colonel de Marval, dans le numéro de mars de la *Croix-Rouge*, d'embrigader les scouts dans les rangs de la Croix-Rouge est fort intéressante, mais ne répond pas au vœu émis par l'unanimité des délégués à l'assemblée du 20 juin dernier qui est ainsi conçu. «L'assemblée des délégués de la Croix-Rouge suisse réunie à Rapperswil le 20 juin 1937, prie le Comité directeur de la Croix-Rouge suisse d'étudier les moyens propres à créer le plus rapidement possible une Croix-Rouge suisse de la Jeunesse.» On a souvent pensé à fusionner les éclaireurs et les membres de la Croix-Rouge de la Jeunesse pour éviter l'éparpillement des forces, résultant de la coexistence de ces deux mouvements. Cependant dans tous les pays, sauf en Suisse, ces deux mouvements coexistent, spécialement dans les pays anglo-saxons, où l'un et l'autre sont très développés. Ils ont évidemment des buts très analogues, tendant l'un et l'autre à développer l'enfant et à lui faire mener une vie saine moralement et physiquement, mais le scoutisme s'occupe surtout

du développement individuel, tandis que la Croix-Rouge de la Jeunesse cherche à développer l'idée d'entraide, à surveiller l'hygiène et à faire connaître les activités de Croix-Rouge à ses membres pour les faire entrer plus tard dans la Croix-Rouge adulte. La Croix-Rouge de la Jeunesse confiée au scoutisme n'en serait qu'une activité très accessoire, et dont les chefs se soucieraient, je crois, peu de s'occuper, leurs activités véritablement scouts étant déjà très absorbantes. La Croix-Rouge de la Jeunesse n'est pas dans la plupart des pays une branche mineure, mais un des plus beaux fleurons des Croix-Rouges nationales. Elle est un élément de vie et de jeunesse, et M<sup>me</sup> Frick-Cramer, déléguée du Comité international au groupe d'étude, qui réunissait à Paris, à la Ligue des sociétés de Croix-Rouge, en juin dernier, les dirigeants de la plupart des sections nationales de Croix-Rouge de la Jeunesse, a été frappée de la possibilité qu'offre la Croix-Rouge de la Jeunesse de vivifier certaines Croix-Rouges nationales ou certaines sections trop peu vivantes. Elle a aussi remarqué